

ANNEXE E

Accords commerciaux en vigueur en Tunisie

Partie signataire	Date de signature	Date de ratification	Type de l'accord
UE-27	17 juillet 1995	20 juin 1996	Accord d'association
AELE (Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein)	17 décembre 2004	1 juin 2005	Accord de libre-échange avec l'Association européenne de libre-échange
Égypte, Jordanie et Maroc	25 février 2004	Juillet 2004	Accord de libre-échange d'Agadir
18 pays de la Ligue des États Arabes	19 février 1997	1 janvier 1998	Accord portant création de la zone panarabe de libre-échange (GAFTA)
Algérie	9 janvier 1981	21 mars 1981	Accord de libre-échange
Libye	14 juin 2001	26 novembre 2001	Accord de libre-échange
Maroc	16 mars 1999	16 mars 1999	Accord de libre-échange
Mauritanie	25 septembre 1964	28 février 1986	Accord de libre-échange
Égypte	5 mars 1998	1 mars 1999	Accord de libre-échange
Jordanie	22 avril 1998	2 novembre 1998	Accord de libre-échange
Koweït	17 juin 1988	4 novembre 1988	Accord de libre-échange
Turquie	21 novembre 2004	1 juillet 2005	Accord de libre-échange

Source : OMC et ministère du Commerce.



Extrait de :
OECD Investment Policy Reviews: Tunisia 2012

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264179172-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Accords commerciaux en vigueur en Tunisie », dans *OECD Investment Policy Reviews: Tunisia 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264179431-14-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.